Journal Wisdom pour les Etudes et la Recherche Volume 06 Numéro01/ 28-02-2026

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Translating Moroccan Folktales: Methodological and Intercultural Challenges

Abdel Ilah Nadifi [1]
Faculty of Arts and Humanities of Mohammedia, Hassan II University of Casablanca, Morocco
nadifiabdelilah@gmail.com
Aziza El Gomri [2]
Faculty of Arts and Humanities of Mohammedia, Hassan II University of Casablanca, Morocco
elgomriaziza244@hotmail.com

Received:17/01/2026 Accepted : 24/02/2026

Abstract:

The translation of Moroccan folktales constitutes a major challenge in preserving and disseminating an endangered oral heritage. This article offers a triadic analysis of this complex practice. It first traces its genealogy, from the early colonial collections driven by ethnographic purposes to contemporary initiatives aimed at cultural valorization, highlighting the evolution of motivations and production contexts. The study then focuses on the translational challenges inherent in this corpus, particularly the tension between linguistic explicitness and cultural implicitness, the issue of lexical untranslatables, and the transposition of indigenous conceptions of space and time. Finally, the article assesses the strategies of textual recreation employed by translators, ranging from editorial intervention and adaptation to the search for functional equivalence. It argues that this act of translation, far from being a mere linguistic operation, constitutes an ethical and poetic endeavor of intercultural mediation, essential to ensuring both the transmission and the international recognition of this narrative heritage.

Keywords: Moroccan folktale, Translation Studies, Untranslatable, Intercultural mediation, Cultural implicitness.

Journal Wisdom pour les Etudes et la Recherche Volume 06 Numéro01/ 28-02-2026

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Traduire les contes populaires marocains : Défis méthodologiques et interculturels

Abdel Ilah Nadifi [1]
Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammedia, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
nadifiabdelilah@gmail.com
Aziza El Gomri [2]
Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammedia, Université Hassan II de Casablanca, Maroc
elgomriaziza244@hotmail.com

Résumé :

La traduction des contes populaires marocains représente un enjeu majeur de préservation et de diffusion d'un patrimoine oral en péril. Cet article propose une analyse triadique de cette pratique complexe. Il en retrace d'abord la généalogie, des premières collectes coloniales à visée ethnographique aux initiatives contemporaines de valorisation patrimoniale, en soulignant l'évolution des motivations et des contextes de production. L'étude se concentre ensuite sur les obstacles traductologiques inhérents à ce corpus, en particulier la tension entre l'explicite linguistique et l'implicite culturel, la problématique des intraduisibles lexicaux et la transposition des conceptions autochtones de l'espace et du temps. Enfin, l'article évalue les stratégies de recréation textuelle déployées par les traducteurs, entre intervention éditoriale, adaptation et recherche d'équivalence fonctionnelle. Il défend l'idée que cette entreprise de traduction, au-delà d'une simple opération linguistique, constitue un acte éthique et poétique de médiation interculturelle, essentiel pour assurer la transmission et la reconnaissance internationale de cet héritage narratif.

Mots clés : Conte populaire marocain, Traductologie, Intraduisible, Médiation interculturelle, Implicite culturel.

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Introduction :

Dans les veillées d'antan, à la lisière de la nuit et de la mémoire, la parole contée tissait les fils invisibles d'une culture partagée. Le conte populaire marocain, transmis de bouche à oreille, de génération en génération, constitue bien davantage qu'un simple divertissement narratif : il est une mémoire vivante, le creuset où se fondent les croyances, les valeurs, les imaginaires et les représentations du patrimoine propre à la société marocaine. Ce patrimoine immatériel, tissé de plusieurs langues (arabe dialectal, berbère), et de multiples imaginaires, constitue l'une des expressions les plus authentiques de l'âme collective marocaine. Il incarne, comme le souligne Ahmed Bouanani dans son étude, une mémoire profonde où se mêlent *« les rêves, les peurs, les révoltes et les sagesses d'un peuple »* (Bouanani, 1967 : 34). Pourtant, cette mémoire est aujourd'hui confrontée à une double crise : celle de sa disparition progressive, avec l'érosion des pratiques orales traditionnelles, et celle de sa nécessaire transmission au-delà des frontières linguistiques et culturelles.

Dans ce contexte, la traduction des contes populaires marocains vers des langues étrangères, et notamment vers le français, s'impose dès lors comme une entreprise à la fois nécessaire et problématique. Nécessaire, car elle offre à ce patrimoine une chance de survie et de rayonnement international. Problématique, car elle confronte le traducteur à des défis qui excèdent largement le cadre de la simple transposition linguistique.

La problématique centrale qui se pose est alors la suivante : comment traduire une parole fondamentalement orale, culturellement située et symboliquement chargée, sans en altérer la poétique ni en neutraliser l'altérité ? Comment restituer la musicalité et le rythme d'une narration orale ? Comment rendre accessible un univers de références culturelles, religieuses et sociales sans le dénaturer ? Comment négocier l'écart entre l'explicite du texte traduit et l'implicite partagé par la communauté d'origine ? Telles sont les questions qui traversent la réflexion traductologique contemporaine, à la croisée des travaux de chercheurs comme Henri Meschonnic, pour qui la traduction est d'abord une *« transposition créatrice »* (Meschonnic, 1999 : 476), ou de Kasereka Kavwahirehi (2004), qui interroge les héritages coloniaux dans la collecte et la traduction des littératures orales africaines.

L'objectif de cette contribution est d'analyser les principaux défis méthodologiques et culturels posés par la traduction des contes populaires

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

marocains vers le français. Il s'agit, d'une part, de mettre en lumière les contraintes liées à la restitution de l'implicite culturel et des cadres cognitifs propres à la tradition orale marocaine. D'autre part, d'examiner les stratégies traductives mobilisées pour faire face à ces résistances, qu'il s'agisse de l'emprunt, de l'équivalence fonctionnelle, de l'explicitation ou de la recomposition narrative. Cette réflexion entend également interroger la portée éthique de ces choix, notamment lorsqu'ils touchent aux tabous, aux injures ou aux éléments jugés culturellement sensibles.

Le présent article se propose d'explorer ces questionnements à travers l'étude d'un corpus de contes populaires marocains traduits vers le français. Ce corpus, volontairement hétérogène, comprend aussi bien les travaux pionniers de l'époque coloniale tels ceux de la Doctoresse Légey (1926) ou d'Émile Dermenghem (1926) que des recueils plus récents, signés par des chercheurs marocains comme Hassan Benamara (2011), Najima Thay Thay Rhozali (2000), ou encore Fatima Mernissi (2006), permettant ainsi une mise en perspective des différentes approches traductives.

L'article s'organise en trois parties. La première partie propose un aperçu historique de la traduction des contes populaires au Maroc et met en évidence les enjeux culturels et patrimoniaux qui sous-tendent cette pratique. La deuxième partie est consacrée à l'analyse des contraintes traductologiques majeures, en particulier la tension explicite–implicite, la problématique lexicale et la traduction des représentations spatio-temporelles. Enfin, la troisième partie examine les stratégies traductives mises en œuvre, entre fidélité et recomposition, en interrogeant leur portée éthique et poétique.

I- De la collecte ethnographique à la médiation culturelle : trajectoires historiques et enjeux de la traduction des contes populaires marocains

1. Aux origines d'une pratique traductive des contes populaires au Maroc

La transcription et la traduction des contes marocains ont débuté avec l'avènement de la colonisation franco-espagnole au Maroc. Durant cette période, missionnaires, fonctionnaires de l'administration coloniale et chercheurs ont manifesté un vif intérêt pour la littérature populaire des territoires occupés. Cette valorisation s'inscrivait dans la politique du protectorat, qui a largement influencé la diversité et la disparité des études menées sur la littérature orale, qu'elle soit arabophone ou berbérophone, et particulièrement sur les contes marocains. Comme le souligne Ahmed

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Bouanani (1967), ces études visaient principalement à démontrer : « *l'action civilisatrice du protectorat au Maroc* ».

De nombreuses régions du royaume ont attiré l'attention des chercheurs, donnant lieu ultérieurement à la publication de multiples études et recueils sur les contes populaires. Une riche bibliographie d'ouvrages et d'études peut être établie depuis l'instauration du protectorat français et de l'occupation espagnole dans les régions méridionales et septentrionales du Maroc. Ainsi, dès 1926, la Doctoresse Léger publia *Contes et légendes du Maroc,* tandis qu'Emile Dermenghem fit paraître dans la même année *Contes fassi*. Cet intérêt pour les contes populaires n'était pas présent seulement au Maroc, mais aussi dans le reste des colonies françaises comme le soulignent les chercheurs Camille Lacoste-Dujardin (1974) et Kasereka Kavwahirehi (2004) et il s'est poursuivi aussi dans le reste de la période coloniale avec des chercheurs comme George Colin avec *Recueils de textes en arabe marocain : contes et anecdotes* (1937) , E. Destaing , *Textes berbères en parler des chleuhs du sous* , Emile Laoust , *Contes berbères du Maroc* (1944) , François Bonjean, *Contes de Lala Touria* (1952) ; en langue espagnole , ArcadioDe Larrea Palacin, *Contes populaires des juifs du nord du Maroc* (1953).

Après l'indépendance, d'autres publications de la part de chercheurs marocains et étrangers ont vu le jour : c'est le cas du recueil espagnol de Rodolfo Gil et Mohamed Benazzouz intitulé *Pour la rose rouge mon sang coule* (1977). Il y a même des recueils en anglais comme celui de Tony*, Le conteur de Marrakech* (1995). Et jusqu'au aujourd'hui nous assistons encore à une grande prolifération au niveau de recherche, d'écriture et publication autour des contes populaires marocains chaque année.

2. Les enjeux et l'intérêt de la traduction des contes populaires marocains

La traduction des contes populaires marocains représente un enjeu culturel et littéraire majeur, s'inscrivant dans une dynamique de préservation et de diffusion du patrimoine immatériel. Cette entreprise traductive, loin d'être une simple transposition linguistique, constitue un véritable pont interculturel permettant la transmission de valeurs, de représentations et de savoirs ancestraux.

Sur le plan anthropologique, la traduction de ces contes permet de documenter et de pérenniser des pratiques socioculturelles, des croyances et des modes de pensée propres à la société marocaine traditionnelle. Elle offre ainsi aux chercheurs et aux lecteurs internationaux un accès privilégié à la

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

richesse de l'imaginaire collectif marocain, tout en contribuant à la sauvegarde d'un patrimoine oral menacé par la modernisation accélérée.

D'un point de vue linguistique, ce processus traductif pose des défis considérables, notamment dans la restitution des expressions idiomatiques, des formules ritualisées et des références culturelles implicites.

Sur le plan littéraire, la traduction de ces contes enrichit la littérature mondiale en y introduisant des motifs narratifs, des archétypes et des structures narratives spécifiques à la tradition orale marocaine. Cette contribution permet non seulement d'élargir le corpus des études comparatives, mais également d'influencer potentiellement les créations contemporaines à l'échelle internationale.

L'enjeu pédagogique n'est pas moindre, car ces traductions constituent des outils précieux pour l'enseignement interculturel et la sensibilisation aux diversités culturelles. Elles facilitent la compréhension mutuelle entre les peuples et contribuent à la déconstruction des stéréotypes culturels.

Enfin, dans une perspective socio-économique, la traduction de ces contes participe à la valorisation du patrimoine culturel marocain, pouvant ainsi contribuer au développement du tourisme culturel et à la promotion de l'industrie éditoriale nationale à l'international.

Ces multiples enjeux soulignent l'importance d'une approche traductive rigoureuse et sensible, capable de préserver l'authenticité culturelle tout en assurant l'accessibilité et la réception effective auprès d'un lectorat international. Cette entreprise nécessite une collaboration étroite entre traducteurs, anthropologues et spécialistes de la littérature orale pour garantir une transmission fidèle et pertinente de ce patrimoine culturel inestimable.

II. Dire l'indicible : contraintes et défis traductologiques du conte populaire marocain

1. La dualité explicite-implicite dans la traduction du conte

La traduction du conte populaire, genre littéraire à part entière, se confronte à une problématique fondamentale : la restitution intégrale du sens, qui transcende la simple transposition littérale du texte. Cette complexité s'accentue particulièrement dans le cas des récits traditionnels, où la musicalité, le rythme et la dimension poétique s'entremêlent intimement avec l'identité culturelle du texte source.

En parlant de poésie, l'exemple emblématique de Baudelaire traduisant Edgar Poe illustre parfaitement cette complexité. Le poète français, reconnaissant en Poe une affinité spirituelle profonde, affirme : « *Savez-vous*

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

pourquoi j'ai si patiemment traduit Poe ? Parce qu'il me ressemblait. La première fois que j'ai ouvert un livre de lui, j'ai vu avec épouvante et ravissement, non seulement des sujets rêvés par moi mais des phrases pensées par moi, et écrites par lui vingt ans auparavant. » (1948 : 277)

Cette démarche traductive, élevée au rang de mission quasi spirituelle, se manifeste dans sa correspondance avec Sainte-Beuve : « *Il faut, c'est-à-dire que je désire qu'Edgar Poe qui n'est pas grand'chose en Amérique, devienne un grand homme pour la France.* » (Baudelaire, 1932 : 378). L'histoire donnera raison à cette ambition, démontrant ainsi le pouvoir transformateur d'une traduction méticuleuse.

La difficulté majeure réside dans la transmission des éléments implicites, socle de la connivence culturelle entre le conteur et son auditoire. Cette dimension tacite, inhérente au texte source, permet une économie significative de moyens linguistiques tout en véhiculant une richesse sémantique considérable pour les initiés.

Le défi du traducteur s'articule autour de la préservation de ces références implicites, indissociables du système culturel d'origine. Si la traduction peut généralement restituer la dimension explicite du texte, elle peine souvent à transmettre cette strate implicite essentielle, risquant ainsi d'aboutir à une version dénuée des subtilités et des résonances culturelles qui constituent l'essence même du récit original.

Dans cette perspective, le traducteur doit transcender son rôle de simple passeur linguistique pour devenir un véritable médiateur culturel, capable de recréer dans la langue cible cet univers de références partagées, seul garant d'une compréhension authentique du texte.

2. Problématique lexicale en traduction

L'étude de l'implicite et de l'explicite révèle que le sens ne dépend pas d'une forme linguistique fixe, mais émerge du contexte verbal et cognitif, qui en détermine l'interprétation précise. Or, les mots d'une langue ne recouvrent jamais parfaitement ceux d'une autre, leurs traits sémantiques différant inévitablement. Par exemple, dans notre corpus, le mot « *Ksar* » (Benamara, 2011 : 7) évoque-t-il la même signification et la même représentation mentale pour un Français que pour un Marocain ? De plus, au sein même du Maroc, ce terme suscite-t-il la même image pour un habitant de Figuig que pour un Tangérois ? Dans ce contexte, la traduction par un simple synonyme dans une autre langue ne constituerait-elle pas une forme de trahison envers le texte source ?

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Dans d'autres cas, comme celui du conte *Yansis*s de Rhozali Thay Thay, la chercheuse a conservé le terme « *hachak* » dans sa traduction, en l'encadrant de tirets, tout en proposant son équivalent français *« sauf votre respect »* et en expliquant sa signification dans la tradition marocaine au moyen d'une note de bas de page.

Ainsi, face aux complexités lexicales inhérentes à la traduction des contes populaires marocains, les traducteurs adoptent diverses stratégies, oscillant entre conservation des termes originaux et recherche d'équivalences fonctionnelles. Cette démarche traductive, en tant qu'acte de médiation interculturelle, transcende la simple quête d'équivalences lexicales mécaniques pour privilégier une reformulation contextualisée dans la langue cible.

L'enjeu fondamental réside dans la transmission fidèle du sens et des représentations culturelles plutôt que dans une reproduction formelle des termes sources. Cette entreprise exigeante nécessite non seulement une maîtrise approfondie des univers culturels source et cible, mais également une capacité créative permettant d'établir des ponts sémantiques pertinents. Le traducteur se doit ainsi d'être un médiateur culturel averti, capable de négocier habilement entre fidélité au texte source et intelligibilité pour le lecteur cible.

3. La traduction des implicites culturels spatiaux-temporelles

La traduction des récits narratifs traditionnels se heurte à des défis conceptuels majeurs lorsqu'il s'agit de restituer les représentations culturelles du temps et de l'espace. L'exemple de l'expression « *inchallah* » dans plusieurs contes de notre corpus révèle cette complexité : bien que sa traduction littérale par « *d'accord* » soit linguistiquement acceptable et admise, elle occulte la conception islamique du temps comme manifestation de la volonté divine, par opposition à la vision occidentale d'un futur prévisible et maîtrisable.

Par ailleurs, l'expression « *tamdelt irecmen* » (p. 98), traduite par Benamara comme « *tombe mouillée* » dans son recueil de contes berbères, signifie pour un Figuiguien une sépulture récemment aménagée. Cependant, traduite en français, cette expression perd sa signification intrinsèque, particulièrement pour un lecteur résidant dans des régions pluvieuses, où la terre est naturellement humide. Une explicitation s'avère donc nécessaire. Néanmoins, cette démarche soulève une autre problématique : expliciter un concept ne revient-il pas à imposer une lecture particulière ?

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

Cette problématique s'étend aussi aux représentations spatiales. Dans les contes populaires marocains, des éléments comme la demande d'hospitalité aux djinns ou la disparition d'entités surnaturelles lors de l'invocation divine constituent des implicites culturels fondamentaux. Le texte arabe original se contente d'allusions subtiles, suffisantes pour un lectorat imprégné de ces croyances, mais nécessitant un travail d'explicitation en traduction.

Ces exemples illustrent le caractère insuffisant d'une approche purement linguistique de la traduction. Une fidélité véritable au texte source exige la restitution de ces strates culturelles implicites, qui en constituent la substance même. Le traducteur se trouve ainsi confronté à un double impératif : respecter l'économie narrative tout en assurant la transmission des cadres cognitifs sous-jacents. Cette tension productive constitue le cœur de la pratique traductive lorsqu'elle s'applique à des textes ancrés dans des systèmes de croyances spécifiques.

III. Stratégies traductives : entre fidélité et trahison

1. Injures, tabous et euphémisation : quand la traduction atténue la violence du sens

La traduction, art à part entière, transcende la simple transposition mécanique du discours, particulièrement dans le cas des récits oraux. Selon Meschonnic, elle constitue une véritable réécriture littéraire et « *une transposition créatrice* ». Cette activité implique une transformation du texte source, considérant le contexte de réception, la langue cible et l'intention du traducteur. Cette poétique de la traduction intègre les dimensions rythmiques, syntaxiques et sémantiques du texte, tout en embrassant des considérations éthiques et politiques. Cependant, bien que le cheminement du texte source à sa traduction puisse être retracé, cette opération engendre fréquemment des distorsions significatives entre le texte original et sa traduction. Ces écarts résultent non seulement des contraintes linguistiques, mais aussi des choix pédagogiques, stylistiques et culturels inhérents au processus de médiation.

En guise d'illustration, Fatima Mernissi, dans son conte appartenant à notre corpus, nous relate :

> - « قال ليها: تعلمي يالسقيطة يا للقيطة يا للي طاحت لك حبة دلمحمصة بين طواقك ورفدتيها كليتيها » (Mernissi, 2006 : 6)
>
> Ce passage de son conte a été traduit par *: « Rappelle-toi Ô goinfre mal élevée ! Tu n'as pas hésité à ramasser une pauvre boulette perdue, tombée Sur ta poitrine, et tu l'as bel et bien mangée ! »*

L'analyse des choix traductifs concernant les expressions injurieuses dans ce passage révèle une stratégie d'euphémisation significative. La transposition

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

des termes arabes « *السقيطة* » et « *اللقيطة* », dont la charge sémantique originelle renvoie respectivement à des expressions fortement péjoratives désignant une femme aux mœurs légères et une personne née hors mariage, se trouve considérablement atténuée dans la version française. En effet, leur traduction par l'expression « *goinfre mal élevée* » illustre un processus d'atténuation qui, bien que préservant une dimension péjorative, neutralise la violence et la spécificité culturelle des termes sources.

Cette stratégie traductive, si elle répond vraisemblablement à des impératifs de bienséance ou d'acceptabilité dans la culture cible, entraîne néanmoins une déperdition significative du sens et de la force illocutoire du texte original. Ce phénomène soulève la question fondamentale de la fidélité traductive face aux expressions culturellement marquées, particulièrement dans le cas des invectives et des expressions taboues.

2. De l'oral à l'écrit : recomposition narrative, choix éthiques et poétique de la traduction

Par ailleurs, le recours à l'équivalence et à l'emprunt devient impératif lorsque les mots traduits se réfèrent à des faits, objets ou pratiques de civilisation. Si des équivalents tels que "menuisier" pour « *نجار* » ou "poissonnier" pour « *حوات* » constituent des approximations satisfaisantes d'une réalité étrangère, de nombreux emprunts témoignent, quant à eux, d'une volonté de préserver l'exotisme. C'est notamment le cas des termes comme « *جنية* » (*Jenniya*), « *شيخ* » (*cheikh*), « *محكمة* » (*mhakma*), « *محمسة* » (*mhamsa*).

En outre, Plusieurs chercheurs ayant transcrit et traduit des contes populaires marocains, avouent avoir pris la décision de supprimer ou changer des parties des contes recueillis et traduits.

Dans notre corpus, Hassan Benamara et Najima Thay Thay Rhozali en sont le parfait exemple. Ils déclarent ouvertement dans la présentation de leurs recueils de contes populaires qu'ils ont dû procéder à un tri, un remaniement et une suppression de certains passages des contes recueillis, dans un souci de rigueur et de précision scientifique. Tel un « archéologue de littérature », Benamara explique de manière détaillée qu'il s'est parfois basé sur plusieurs versions d'un même conte, rapportées par différentes conteuses, pour en rédiger une version unique. Il justifie cette démarche par le fait que certaines conteuses âgées ont tendance à entremêler les événements de différentes histoires : « *il arrive que pour des raisons de vraisemblances au niveau des événements ou d'un trai de caractère ou de lieu communs, une conteuse passe*

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

d'un conte à un autre sans s'en apercevoir. L'âge aussi avancé de certaines conteuses-références compromet parfois un conte. » (Benamara, 2011)

Il affirme également supprimer certains passages de ses contes car certaines conteuses sont beaucoup très présentes dans leurs contes et parfois impliquant l'auditeur en l'interpellant ou l'engageant d'avantage avec des questions. Il a supprimé des mots à fonctions phatique ou intonative comme *« tu sais, tu vois, je te dis, etc. »* (Benamara, 2011)

Mais pour ne pas tomber dans l'écrit pur qui dessèche le récit et le fige, il a gardé des répétitions qui servent à tenir en haleine le lecteur soit à indiquer l'écoulement d'un temps important ou la longueur d'un trajet eu encore une quantité.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, la traduction des contes populaires marocains se dévoile comme une entreprise complexe, située au croisement de défis linguistiques, culturels, esthétiques et éthiques. Cette recherche met en évidence des enjeux majeurs qui dépassent largement la simple transposition linguistique : il s'agit de restituer un univers symbolique profondément enraciné dans l'oralité, de négocier la tension constante entre explicite et implicite, de faire face aux intraduisibles lexicaux et culturels, ainsi que de transposer des conceptions spécifiques du temps, de l'espace et du sacré. Ces défis soulignent les limites d'une approche strictement linguistique et appellent une conception élargie de la traduction comme pratique interprétative et culturelle.

Dans ce cadre, le rôle du traducteur se révèle décisif et crucial. Loin d'être un simple « technicien » de la langue, il endosse la fonction de médiateur interculturel, placé dans un espace intermédiaire où se rencontrent fidélité au texte source et intelligibilité pour le lecteur cible. Son travail consiste à préserver la singularité poétique et symbolique du conte tout en l'inscrivant dans un nouvel horizon de réception. Cette posture implique des choix parfois délicats, oscillant entre conservation, adaptation, explicitation et recréation, et engage la responsabilité du traducteur dans un acte à la fois scientifique, esthétique et éthique. Traduire le conte populaire marocain revient alors à concilier entre préservation et innovation, sans jamais perdre de vue la valeur patrimoniale et identitaire du texte original.

En guise d'ouverture, cette recherche invite à repenser les perspectives futures de la traduction des contes populaires marocains dans une dynamique plus collaborative, réflexive et respectueuse de l'oralité et de la pluralité

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

culturelle du Maroc. Une telle orientation suppose un dialogue accru entre traducteurs, chercheurs, conteurs et spécialistes des sciences humaines, afin de croiser les regards et d'enrichir les stratégies traductives. Elle appelle également à une reconnaissance plus affirmée de la diversité linguistique et culturelle marocaine comme une richesse à valoriser plutôt qu'un obstacle à surmonter. C'est à ce prix que la traduction pourra pleinement contribuer à la sauvegarde, à la diffusion et au rayonnement international du patrimoine immatériel marocain, tout en respectant la mémoire collective et l'imaginaire vivant dont les contes populaires sont les dépositaires.

Références bibliographiques :

1. Barton, Tony. (1995). *Le conteur de Marrakech*. Paris: Flammarion.
2. Baudelaire, Charles. (1948). *Correspondance Générale*. Paris : Éd. Louis Conard.
3. Baudelaire, Charles. (1932). *« Mon cœur mis à nu » in « Histoire des Histoires extraordinaires », Histoires extraordinaires*. Paris : Éd. Louis Conard.
4. Benamara, Hassane. (2011) *Contes berbères de Figuig (Sud-est marocain)*. Cologne : Rüdiger Coppe Verlag.
5. Benazzouz, Mohamed et Rodolfo, Gil. (1977). *Pour la rose rouge mon sang a coulé*. Madrid : Institut hispano-arabe de cultura.
6. Bonjean, François. (1952). *Oiseau jaune et oiseau vert : les contes de Lalla Touria*. Casablanca : Atlantides.
7. Bouanani, Ahmed. (1967). « *Pour une étude de la littérature populaire marocaine* ». Rabat : Souffles, n°5, pp. 34-39.
8. Colin Georges, Séraphin. (1937). *Recueil de textes en arabe marocain*. Paris : Adrien Maisonneuve.
9. De Larrea Palacin Arcadio. (1953). *Contes populaires des juifs du Nord du Maroc*. Tetouan : Editora.
10. Dermenghem, Emile. (1975). *Contes fasis : Les prosateurs étrangers modernes*. Paris : Editions Universitaire de France.
11. Destaing, Edmond. (1944). *Textes berbères en parler des Chleuḥs du Sous (Maroc).* Paris : P. Geuthner.
12. Kavwahirehi, Kasereka. (2004). « *La littérature orale comme production coloniale. Notes sur quelques enjeux postcoloniaux* ». In. Cahiers d'études africaines, vol. 44, nº 176, pp. 793-813.
13. Lacoste-Dujardin, Camille. (1974). *« Littérature orale populaire maghrébine. Le conte en berbère : l'exemple du conte kabyle ».* In. Jean-Claude, Santucci et Maurice, Flory. Annuaire de l'Afrique du Nord, Paris : Editions du CNRS, vol. 12, pp. 249-257.

ISSN print/ 2769-1926 ISSN online/ 2769-1934

14. Légey, Doctoresse. (2010). *Contes et légendes populaires du Maroc recueillis à Marrakech et traduits*. Casablanca : Du Sirocco, Casablanca.
15. Mernissi, Fatima. (2006). *Ruses de femmes ? Ruses d'hommes ?* Rabat : Marsam.
16. Meschonnic, Henri. (1999). *Poétique du traduire*. Paris : Verdier.
17. Thay Thay, N. (2000). *Au pays des ogres et des horreurs*. Paris, France : L'Harmattan.